

## fiche introductive<sup>1</sup> **Loos-en-Gohelle**

Loos-en-Gohelle est une commune d'environ 6.500 habitant.e.s située au cœur du bassin minier des Hauts-de-France. Après le choc de la fermeture des mines de charbon, elle a fait le pari de la résilience par la culture, l'implication citoyenne et le développement durable. Depuis trente ans, la ville a expérimenté, développé et conceptualisé une **méthode de conduite du changement** pour opérer la transition du modèle minier, non soutenable, vers un modèle de développement durable.

### **La culture et la mémoire, premier espace d'engagement**

*« Nous ne pouvons  
pas construire  
l'avenir si nous  
refusons le  
passé. »*

(Jean-François  
Caron, maire de  
Loos-en-Gohelle)

La fermeture des mines de charbon à la fin des années 1980 marquent à Loos comme dans toute la région le début d'une crise économique, sociale et identitaire majeure. Pour lutter contre la perte de repères et de confiance en soi suscitée par l'effondrement du système minier, la municipalité met en place une politique culturelle visant à reconnaître et revaloriser la mémoire, les valeurs populaires, la culture et les savoir-faire de Loos-en-Gohelle. On réhabilite les friches pour accueillir des spectacles vivants, on reconvertit un teruil du centre-ville en amphithéâtre de verdure, on fait du « land art » sur un autre teruil... En 1984 sont lancées les premières « **Gohelliades** », festival culturel participatif annuel qui valorise l'histoire et l'identité minière de la région. Les habitant.e.s participent activement à l'organisation et au déroulement de ces événements.

A Loos, la transition commence donc par un processus culturel d'implication des habitant.e.s d'autant plus important que la mine était un système très paternaliste et encadrant qui laissait peu de place à la prise d'initiative citoyenne.

### **« Passer du noir au vert » : le choix du développement durable**

Motivés et renforcés par la valorisation de leur identité et de leur histoire, les citoyen.ne.s sont impliqués très tôt dans la définition des objectifs et des priorités de l'intervention publique dans « l'après-charbon ». L'orientation écologique de Loos est défini avec les citoyen.ne.s. En 2000, la "Charte du cadre de vie" est publiée. Elle est le résultat de cinq années de participation citoyenne et d'une coproduction entre la municipalité et les habitant.e.s qui place la durabilité au premier plan dans chaque domaine de l'action publique.

La ville est proactive en matière de changement socio-écologique et prend des mesures innovantes dans tous les domaines du développement durable (panneaux solaires en tant que projet communautaire, récupération des eaux de pluie, alimentation biologique pour les écoles et les maisons de retraite, éco-rénovation des bâtiments sociaux, mobilité...). Sur le plan économique, l'accent est mis sur l'éco-industrie et l'innovation. L'ancien site minier "Base 11/19" devient un centre d'excellence accueillant, entre autres, le CD2E (Centre d'éco-activités de développement) et le CERDD (Centre de ressources pour le développement durable).



Eglise St-Vaast, Loos-en-Gohelle  
Panneaux solaires sur le toit de l'église - 2014

### **Loos-en-Gohelle : laboratoire d'innovation d'une transition démocratique**

Jugée indispensable à la transition écologique, l'implication citoyenne constitue l'un des piliers essentiels de la méthode loossoise de conduite du changement et nourrit tous les pans de l'action publique locale. L'objectif est de construire toute politique publique à partir des « besoins véritables » exprimés par les habitant.e.s, mais aussi de promouvoir leur responsabilisation et leur capacitation. Suivant le concept de « l'habitant-acteur », chacun est appelé à contribuer à l'élaboration de l'action publique locale, considérée comme un « commun » dont la municipalité n'a pas le monopole, bien qu'elle joue un rôle essentiel.

<sup>1</sup> Cette fiche résume et cite les documents suivants, publiés par la Mairie de Loos-en-Gohelle :

« L'implication des citoyens. Retour d'expérience de la Commune de Loos-en-Gohelle », 30.03.2020  
« L'écologie en action. 30 ans de développement durable appliqué à Loos-en-Gohelle », octobre 2014

Pour Jean-François Caron, maire de la commune depuis 20 ans, la transformation démocratique requiert une **évolution du rôle de tous les acteur.ice.s**. Ainsi, les habitant.e.s sont invités à sortir d'une « logique de consommation de l'action publique ». Les élu.e.s ne sont plus des décideurs retranchés dans leur tour d'ivoire mais des « animateurs du territoire », « facilitateurs de la coproduction publique » et de l'intelligence collective.

*« On est au-dessus de la démarche démocratique participative, on est dans la production participative. »*

Didier Caron,  
directeur des  
Services techniques

Véritable laboratoire d'innovation démocratique, la commune a progressivement développé et expérimenté différents dispositifs d'implication citoyenne. En 2020, elle explique et développe ses méthodes dans un « **Référentiel de l'implication citoyenne** » un document de plus de 100 pages visant au partage de l'expérience loossoise.

Les résultats suivants, directs ou indirects, plus ou moins mesurables mais tous perceptibles, y sont identifiés :

- multiplication par deux du nombre d'associations depuis 2001
- une légitimité démocratique électorale indéniable (Jean-François Caron a reçu 82,1% des scrutins en 2008, 100% en 2004)
- un indice de développement humain supérieur à la moyenne régionale
- les Loossois se disent « bonjour »
- aucune liste Rassemblement national concurrente constituée
- les incivilités y sont moins fréquentes que dans les villes alentours

Si l'implication génère de nombreuses difficultés que Loos communique avec transparence, elle apporte des résultats décisifs notamment en matière de qualité des politiques publiques, de « capacitation individuelle » (augmentation du pouvoir d'agir), « capacitation collective » (faculté des participant.e.s à développer des compétences collectives) et de résilience.

## Deux outils innovants d'implication habitante développés à Loos

### Le « fifty-fifty »

Le fifty-fifty permet la coproduction d'action publique et se fonde sur une logique de « donnant-donnant » et de partage des responsabilités.

Il s'agit d'un dispositif souple qui permet d'apporter une aide technique (prêt de matériel, accompagnement, conseils) ou financière (subventions, financement d'une partie des dépenses) à un ou plusieurs porteurs de projets Loossois qui, de leur côté, assurent la réalisation et la gestion des tâches liées au projet.

Exemples de projets coproduits en « fifty-fifty » :

- Plantation d'arbres ou de haies
- Rénovations de locaux associatifs
- Journées régulières de ramassage de déchets
- Construction d'espaces et d'aménagements publics (chemin ruraux, skatepark, parcs et jardins, fleurissement des rues...)

La municipalité de Loos définit le « fifty-fifty » comme un « outil souple, efficace et efficient pour répondre à un besoin social ». Par l'engagement des citoyen.ne.s, il permet une réduction des coûts. Il renforce également la responsabilisation des acteurs. Les habitant.e.s comprennent mieux le fonctionnement de l'action publique, ses ressources, ses contraintes. Enfin, les projets menés en « fifty-fifty » créent des liens entre les différents protagonistes et nourrit un sentiment de fierté et de satisfaction.

### Le « Ch'ti TAIDx »

Cet outil s'inspire des conférences TEDx, à la différence que les orateur.ice.s ne sont pas des expert.e.s mais des Loossois.e.s ayant porté des initiatives exemplaires.

L'objectif est de donner la parole à des habitant.e.s pour qu'ils évoquent avec leurs propres mots leur projet et leur collaboration avec la municipalité. Une totale indépendance leur est laissée dans l'écriture de leur récit et la mairie n'a pas hésité à inviter des habitant.e.s critiques vis-à-vis de ses actions. L'idée n'est pas de faire l'éloge de l'action municipale mais d'évaluer la coopération entre citoyen.ne.s et mairie autour des projets coproduits. Une journaliste locale aide à la rédaction du texte.

La ville de Loos a expérimenté ce dispositif pour la première fois lors de l'événement XXX. Y étaient présents le maire, de nombreux agents, élus, journalistes.

Exemples de projets évalués dans le cadre des Ch'ti TAIDx :

- Récit d'une citoyenne ayant ouvert avec trois amies une Maison d'assistance maternelle
- Récit d'un habitant ayant porté un projet de ramassage des déchets avec des bénévoles